



# Municipalité de SAINT-DIDACE

*Bureau de la direction générale*

---

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné aux personnes intéressées, par le soussigné, greffière-trésorière, **QUE** :

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024 laquelle sera tenue à 19h30, en salle de conférence de la Maison de la Rivière Maskinongé, 531 rue Principale, Saint-Didace.

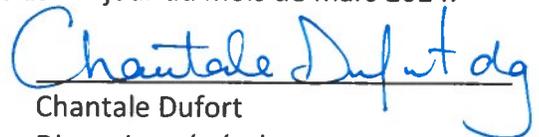
Donné à Saint-Didace  
ce 29<sup>ième</sup> jour de mars 2024

  
Chantale Dufort,  
Directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantale Dufort, directrice-générale, de la Municipalité de Saint-Didace certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis conformément aux dispositions des articles 433 et 433.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 29<sup>ième</sup> jour du mois de mars 2024.

  
Chantale Dufort  
Directrice générale